

## Communiqué

**DESTINATAIRES:** À tous les employés cols blancs de la Ville de Montréal, des municipalités

fusionnées et des municipalités reconstituées

**EXPÉDITEUR:** Service du capital humain

Division de la rémunération et des systèmes d'information RH

**DATE:** Le 17 août 2011

OBJET: Mise à jour - Programme d'équité salariale des cols blancs

Comme vous le savez, un différend a été soulevé au sein du comité d'équité salariale suite au deuxième affichage.

Plusieurs questions nous sont posées à savoir quelles sont les prochaines étapes et à quel moment les ajustements d'équité salariale seront effectués.

En réponse à ces questions, le différend est présentement entre les mains de la Commission d'équité salariale qui procède à son analyse. Étant donné l'importance de ce dossier ainsi que sa complexité, il a été demandé à la Commission d'équité salariale un traitement accéléré du dossier.

De plus, il est important de mentionner que la Ville entend acquitter, aussitôt que le différend sera résolu, l'ensemble des paiements d'équité salariale, comme prévu par la loi sur l'équité salariale.

Soyez assurés que nous vous informerons avec célérité de tout avancement dans le dossier

Nous vous remercions de votre compréhension à cet effet.